

**MUNICIPALITÉ DE PADOUE**

215, rue Beaulieu

Padoue (Québec) G0J 1X0

Téléphone : 418 775-8188

<http://www.municipalite.padoue.qc.ca/>

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 26 octobre 2022, tenue à 19 h 00 à la salle municipale, sise au 215, rue Beaulieu.

Sont présents :

Madame	Jennifer Laflamme	Mairesse
Monsieur	Martin Poisson	Conseiller, siège no 1
Madame	Marie-Ève Rioux	Conseillère, siège no 3
	Vacant	siège no 4
Madame	Sonia Dussault	Conseillère, siège no 6

Sont absents :

Monsieur	Pierre Lévesque	Conseiller, siège no 2
Monsieur	Rock Bérubé	Conseiller, siège no 5

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Alain Thibault, greffier-trésorier adjoint, est aussi présent.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01-26-10-22 Sur la proposition de Martin Poisson, appuyée par Marie-Ève Rioux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

**2. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE**

Reporté

**3. AVIS DE VACANCE AU SIÈGE NUMÉRO DEUX (2) ET CINQ (5)**

Monsieur Alain Thibault, greffier-trésorier adjoint, avise les membres du conseil municipal qu'il a reçu au bureau municipal, la démission de M. Pierre Lévesque au poste de conseiller siège no 2 ainsi que la démission de M. Rock Bérubé au poste de conseiller siège no 5 effective en date du 18 octobre 2022.

Monsieur Alain Thibault donne avis de vacance pour les sièges numéro deux (2) et cinq (5).

#### 4. DÉPÔT DE LA DATE D'ÉLECTION

Une élection partielle sera tenue le 18 décembre 2022 pour combler les sièges 2, 4 et 5.


#### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

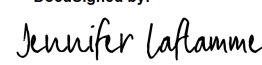
02-26-10-22 Sur la proposition de Marie-Ève Rioux, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 19 h 25, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

DocuSigned by:  
  
DEC3FF2C53D94E8...  
Jennifer Laflamme, mairesse

DocuSigned by:  
  
56744C28B37E435...  
Alain Thibault, greffier-trésorier adjoint

Je, Jennifer Laflamme, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

DocuSigned by:  
  
DEC3FF2C53D94E8...  
Jennifer Laflamme, mairesse